

CONSEIL MUNICIPAL

du 4 juillet 2017

Convocation
30.06.2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LAMARQUE, 1^{er} Adjoint.

Présent(e)s : Jean-Claude LAMARQUE, Guy CHOMET, Denis TONNELIER, Dominique FORET, Frédéric NAELS, Didier RAZON, Valérie SAUSSIÉ.

Représenté(e)s : Michel DELOMEZ par Denis TONNELIER, Patrick ANDRÉ par Jean-Claude LAMARQUE, José-Félix ORTUN par Guy CHOMET.

Absents : Messieurs Jean-Yves BIGOT, Daniel PLOMTEUX, Frédéric LANNEAU et Mesdames Anne LÉCRIVAIN, Sandrine BUISSET

Secrétaire : Madame Valérie SAUSSIÉ

ORDRE DU JOUR :

 **RIFSEEP : Filière technique**

 **ELECTIONS SENATORIALES: DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET LEUR SUPPLEANTS**

 **AFFAIRES DIVERSES**

2017/ ? – RIFSEEP Filière technique

Le 1^{er} Adjoint indique que la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel pour la filière technique est effective depuis le 1^{er} janvier 2017. Il convient donc de la valider pour Châtenay sur seine. Il précise que la RIFSEEP de la filière administrative a déjà fait l'objet d'une validation lors d'un précédent Conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres,

VALIDE

L'application de la RIFSEEP pour la filière technique.

2017/ ?? – ELECTIONS SENATORIALES: DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET LEUR SUPPLEANTS

Le Procès Verbal des élections des délégués titulaires et des délégués suppléants a été rédigé en triple exemplaires dans les formes et selon le modèle A bis requis.

La séance est levée à 20h30.

Le 1^{er} Adjoint,
Jean-Claude LAMARQUE

SIGNATURES

Jean-Yves BIGOT	ABSENT
Jean-Claude LAMARQUE	
Guy CHOMET	
Denis TONNELIER	
Dominique FORET	
Patrick ANDRE	REPRÉSENTÉ PAR JEAN-CLAUDE LAMARQUE
Sandrine BUISSET	ABSENTE
Michel DELOMEZ	REPRÉSENTÉ PAR DENIS TONNELIER
Frédéric LANNEAU	ABSENT
Anne LECRIVAIN	ABSENTE
Frédéric NAELS	
José-Félix ORTUN	REPRÉSENTÉ PAR GUY CHOMET
Daniel PLOMTEUX	ABSENT
Didier RAZON	
Valérie SAUSSIÉ	